

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 13 AVRIL 2012**

Tacoignières,  
**Le 13 Avril 2012**  
À 20 H 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance élu est : Patrice Le Bail

Présents: Mmes Jocelyne Fréquant, Valérie Piovan, Céline Léger, Catherine Brun,  
MM. Jean-Jacques Mansat, Patrice Le Bail, Gérard Faure, Alain Pierre,  
Bernard Mignot, Erwan Nédelec, Ludovic Gastinois.

Absents excusés : Mmes Sylvia Perrier, Dominique Lemaire (pouvoir à A. Pierre), Jacqueline Fornasiero,  
M. Christian Jacques.

**1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2012**

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 mars 2012.

**2°) COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU MAIRE**

DATES	OBJET	PARTICIPANTS	
26/03/2012	SIEED	JJ. Mansat, A. Pierre	Conseil syndical, vote du budget
27/03/2012	Commission DETR	JJ. Mansat	Attribution des subventions
27/03/2012	Caisse des écoles	Membres	Vote du budget
28/03/2012	SNCF	JJ. Mansat, A. Pierre	Comité inter gares
29/03/2012	Urbanisme	JJ. Mansat, P. Le Bail, M. Mme Colleau Serpe.	Division propriété
03/04/2012	Travaux finances	Membres des commissions	Construction budget
04/04/2012	APHIE	JJ. Mansat, A. Pierre.	1 <sup>ère</sup> AG de l'association du Pays Houdanais des industriels et entrepreneurs
10/04/2012	CCIV	JJ. Mansat	Réunion du réseau PLATO
13/04/2012	CCPH	JJ. Mansat, A. Pierre	Conseil communautaire

**3°) FINANCES**

**3.1 Compte de gestion 2011 (délibération n°2012 03 01)**

Monsieur le Trésorier Général nous a adressé le compte de gestion de la commune faisant apparaître le résultat d'exécution de ce budget pour l'année 2011.

Les éléments communiqués nous permettent de constater la parfaite concordance avec les résultats du compte administratif 2011, établi par nos soins.

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2011 qui s'y rattachent, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

**Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

**Entendu** l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare** que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2011, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	247 983,24	665 368,23	913 351,47
DEPENSES NETTES	320 991,62	493 250,73	814 242,35
RESULTAT 2011 EXCEDENT DEFICIT	73 008,38	172 117,50	99 109,12
RESULTAT ANTERIEUR EXCEDENT DEFICIT	16 588,92	0*	
DEFICIT GLOBAL EXCEDENT GLOBAL	<b>89 597,30</b>	<b>172 117,50</b>	<b>82 520,20</b>

(\*) Résultat 2010 : 119 710,89 ramené à 0 après déduction de la part affectée à l'investissement d'un montant de 119 710,89 €

### **3.2 Compte Administratif 2011 (délibération n°2012 03 02)**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire qui s'est retiré au moment du vote,

A l'unanimité,

- **Donne** acte au Président de la présentation du compte administratif 2011,
- **Constata**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête et approuve** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	<u>Investissements</u>		<u>Fonctionnement</u>		<u>Ensemble</u>	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	16 588,92				- 16 588,92	
Opérations de l'exercice	320 991,62	247 983,24	493 250,73	665 368,23	814 242,35	913 351,47
TOTAUX	337 580,54	247 983,24	493 250,73	665 368,23	830 831,27	913 351,47
Résultats de clôture	<b>89 597,30</b>			<b>172 117,50</b>		<b>82 520,20</b>
Restes à réaliser	5 111,20	16 101,00	0,00	0,00	5 111,20	16 101,00
TOTAUX CUMULES	342 691,74	264 084,24	493 250,73	665 368,23	835 942,47	929 452,47
RESULTATS DEFINITIFS	<b>78 607,50</b>			<b>172 117,50</b>		<b>93 510,00</b>

### 3.3 Affectation des résultats (délibération n°2012 03 03)

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2011,  
Le Conseil Municipal,

**Constatant** que le compte administratif 2011 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 172 117,50 €
- Un déficit d'investissement de 89 597,30 €

**Constatant** que le besoin de financement des restes à réaliser s'élève à -10 989,80 €,

**Statuant** sur l'affectation des résultats de l'exercice 2011 qui doit apurer obligatoirement le déficit d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser 2011, soit un montant 78 607,50 € au minimum,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Reporte** ligne R002 du budget 2012 en fonctionnement, la somme de **16 391,28 €**,
- **Affecte** ligne R1068 du budget 2012, l'excédent de fonctionnement 2011 diminué du report en fonctionnement de 16 391,28 € soit **155 726,22 €** qui apurent le déficit d'investissement,
- **Reporte** ligne D 001 du budget 2012 le déficit d'investissement de **89 597,30 €**.

### 3.4 Fiscalité 2012 (délibération 2012 03 04)

Les bases prévisionnelles ont été augmentées de 1,8% et la proposition de budget 2012 a été faite en prenant l'hypothèse d'une non augmentation des taux de la fiscalité.

Le Conseil Municipal, considérant :

Le montant du produit fiscal attendu à taux constant,

Le montant du produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2012,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Adopte** le principe de maintien des taux d'imposition 2011,
- **Fixe** les taux d'imposition 2012 pour les trois taxes, comme suit :

TAXE	TAUX 2011	TAUX 2012
Taxe d'habitation	10,12	<b>10,12</b>
Foncier bâti	9,76	<b>9,76</b>
Foncier non bâti	71,71	<b>71,71</b>

### 3.4 Budget primitif 2012 (délibération 2012 03 05)

Le budget est construit à partir des hypothèses suivantes :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Non augmentation de la fiscalité,
- Contribution communale pour le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : environ 2,50 €/hab).

Ce nouveau dispositif vise à prélever et redistribuer au sein du bloc intercommunal une somme, calculée à partir du niveau de revenu des habitants, allant de 150 Meur pour 2012 à 780 Meur en 2015.

**Entendu** l'exposé de M. le Maire concernant l'élaboration du budget primitif 2012,

**Constatant** le report ligne D001 du budget 2012, du déficit d'investissement 2011, soit 89 597,30 €,

**Constatant** le résultat de fonctionnement reporté ligne R002 d'un montant de 16 391,28 €,

**Constatant** l'affectation ligne R1068 du budget 2012, de l'excédent de fonctionnement 2011

diminué de report de fonctionnement soit 155 726,22 € qui couvrent le besoin de financement,

**Considérant** l'équilibre du budget 2012 qui se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CREDITS DU PRESENT BUDGET	<b>636 692,28</b>	<b>620 301,00</b>
REPORT DE FONCTIONNEMENT		<b>16 391,28</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>636 692,28</b>	<b>636 692,28</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CREDITS DU PRESENT BUDGET	313 861,72	392 469,22
RESTES A REALISER 2011	5 111,20	16 101,00
SOLDE D'EXECUTION 2011	89 597,30	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>408 570,22</b>	<b>408 570,22</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 045 262,50</b>	<b>1 045 262,50</b>

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le budget primitif 2012 tel que présenté.

## 4°) TRAVAUX

### 4.1 Prévisions 2012

Globalement les investissements 2012 sont affectés des masses budgétaires suivantes :

Voirie : revêtement, trottoirs, parking	136 500 €
Aménagement de terrains et plantations	61 500 €
Equipements divers	40 000 €

Agence postale et cour : mise en conformité	35 000 €
Mairie : aménagement des combles et divers	18 000 €
Columbarium : extension	9 500 €
Eglise : réfection du clocher	5 000 €
Bâtiments communaux : divers	4 000 €
Achat de matériels divers	3 500 €

## 5°) URBANISME

Après avoir été validée, la modification du POS doit être soumise à enquête publique. Celle-ci devrait avoir lieu durant les mois de juin ou juillet. Dès réception des documents définitifs sur cédérom un dossier sera transmis au Tribunal Administratif pour désignation du commissaire enquêteur.

## 6°) INTERCOMMUNALITE ET COMMISSIONS MUNICIPALES

### 6.1 CCPH

#### Extension du périmètre de la CCPH :

Accueil de Rosay, Vilette et la Hauteville. Il y aura une délibération à prendre lors du prochain conseil municipal

#### Transferts de compétences :

- **Déplacements**  
Mise en place et gestion des lignes de transport d'intérêt local au 31/12/2012 et des lignes de transport spécialisées des établissements scolaires du second degré au 01/09/2013.
- **Equipements scolaires**  
Acquisition du foncier nécessaire à l'emprise des collèges.
- **Equipements scolaires et sportifs**  
Etude, réalisation et gestion des équipements d'accompagnement des collèges : installations sportives, aires de circulation et de stationnement, au 01/09/2013.
- **Equipements culturels**  
Etude, réalisation mutualisation en réseau et gestion des médiathèques (sauf bâtiments) au 01/09/2013
- **Aménagements**  
Aménagement et gestion des voies vertes et itinéraires cyclables hors agglomération.
- **Aménagements numériques**  
Aménagement des réseaux de communication électronique en fibre optique.

#### Vote des budgets

Augmentation de la fiscalité : +2% pour les ménages, +3% pour les entreprises.

### 6.2 SIRYAE

Le budget a été voté sans augmentation du prix de l'eau en intégrant un montant de travaux de 1,4 Meur.

### 6.3 SIA Orgerus

Le budget a été voté sans augmentation du prix de l'assainissement.

Des travaux de chemisage rue des Vignes, rue de Tessé et Grande rue sont en cours.

### 6.4 SILY

Le budget du Sily est identique à celui de l'année dernière.

Le projet de gare routière a pris du retard à cause des difficultés rencontrées pour son financement.

#### **6.5 Caisse des Ecoles**

Le budget a été voté le 27 mars 2012. Il prend en compte le coût du transport à Poitiers de la classe de découverte pour 2 204,60 €.

#### **6.6 CCAS**

Le budget a été voté le 11 avril 2012 avec une légère baisse des crédits due au déficit de l'exercice écoulé.

### **7°) AFFAIRES DIVERSES**

#### **7.1 Convention Tacoignières/Orgerus pour l'utilisation de la police municipale**

La commune d'Orgerus a interrogé les services de la Préfecture et du Procureur de la République pour connaître les possibilités d'établir une telle convention entre nos deux communes.

Dans cette éventualité, il faudra déterminer le coût qui serait à charge de la commune.

La séance est levée à 23 heures